

4 millions pour les accueillantes

Dans son budget 2016, la Fédération Wallonie-Bruxelles a dégagé 4 millions d'euros pour octroyer aux accueillantes d'enfants conventionnées un revenu minimum garanti. Elles devraient gagner minimum 1.220 euros par mois. Jusqu'ici, elles sont uniquement « défrayées » 18 euros par jour et par enfant présent, ce qui entraîne une grande instabilité de revenus. Les accueillantes saluent cette avancée, mais militent toujours pour obtenir un statut complet, ce qui dépend du fédéral.